

15 AVRIL 2020

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE DES DEUX-RIVES**

Une séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école des Deux-Rives, est tenue le mercredi 15 avril 2020, à 19 h, sous la présidence de madame Manon Bougie. Cette rencontre est en vidéoconférence sur la plateforme TEAMS étant donné le confinement actuel et la règle de distanciation. Sont présents mesdames et messieurs les membres du conseil d'établissement :

Représentants des parents : BOUGIE, Manon
CASSE, Maeva Sandra Cendrine
DION, Véronique
GOYETTE, Christiane
MORIN, Steve
PRIVÉ, Annie
TURGEON, Line

Représentants des enseignants : BÉLAIR, Claude
GILBERT, Véronique
MAROIS, Jean-Philippe
VACHON, Annie

Représentant du personnel non enseignant : LESSARD, Caroline

Représentant du service de garde : CLOUTIER, Natalie

Représentant de la communauté : COTÉ, Guy-Paul

Est absent : PARADIS, Guy (commissaire)

Monsieur Mario Bolduc, directeur d'école et madame Sherley Simard, directrice adjointe de 5^e année et du cheminement particulier sont présents.

Madame Marie-Ève Therrien, directrice adjointe de 6^e année et monsieur Yann Lessard, directeur adjoint de 1^{re} secondaire en remplacement de madame Claudia Messier sont absents.

CET-01-04-20 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Manon Bougie souhaite la bienvenue aux membres du conseil. Elle constate qu'il y a quorum et que la séance peut être légalement tenue.

Adopté à l'unanimité

CET-02-04-20 ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Steve Morin que l'ordre du jour de la séance du conseil d'établissement du 15 avril 2020 soit accepté tel que présenté par monsieur Mario Bolduc, directeur d'école, en ajoutant le point « Assemblée générale des parents » aux questions diverses.

1. Ouverture de la séance
2. Révision et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du 4 février 2020
4. COVID-19
5. Organisation scolaire 2020-2021
6. Anglais intensif en 6^e année
7. Tenue vestimentaire
8. Agendas 2020-2021
9. Service de garde
 - Règles de régie interne
 - Journées pédagogiques
10. Cour d'école
11. Compte rendu du représentant au comité des parents
12. Compte rendu du commissaire délégué, monsieur Guy Paradis
13. Rapport de correspondance
14. Questions du public
15. Questions diverses :
 - Assemblée générale des parents
16. Sujets pour la prochaine réunion : 12 mai 2020
17. Levée de l'assemblée

Adopté à l'unanimité

CET-03-04-20 ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 FÉVRIER 2020

Il est proposé par monsieur Steve Morin que le procès-verbal du 4 février 2020 soit accepté tel que présenté par monsieur Mario Bolduc, directeur d'école.

Adopté à l'unanimité

COVID-19

Monsieur Mario Bolduc, directeur d'école, fait le point sur la situation de la COVID-19. Il aborde la récupération du matériel, le suivi pédagogique, le jugement professionnel des enseignants et le début de la prochaine année avec le soutien particulier.

ORGANISATION SCOLAIRE 2020-2021

Monsieur Mario Bolduc, directeur d'école, informe les membres de l'organisation scolaire en indiquant le nombre de groupes pour chaque niveau.

CET-04-04-20 ANGLAIS INTENSIF EN 6^E ANNÉE

Monsieur Mario Bolduc, directeur d'école, présente la proposition du personnel enseignant concernant la mise en place de l'anglais intensif pour l'an prochain.

Considérant que l'objectif étant que les jeunes soient capables de s'exprimer avec aisance et de comprendre sans difficulté une interlocutrice ou un interlocuteur anglophone;

Considérant que jusqu'à maintenant, l'école avait toujours offert à ses élèves l'anglais intensif de façon optionnelle et que la grande majorité des élèves faisaient le choix de l'anglais intensif au détriment de laisser 1 à 1 ½ classe d'élèves au régulier;

Considérant que beaucoup d'élèves à défis se retrouvaient tous dans le même groupe et que nous n'avions pas la chance de les répartir entre plusieurs groupes comme dans nos groupes d'anglais intensif;

Considérant que dans un souci d'égalité des chances, l'école devrait offrir à tous ses élèves un contexte leur permettant de développer des compétences en anglais;

Considérant que la confiance en soi des élèves, la motivation à l'école, l'autonomie et les méthodes de travail ont été démontrées chez les élèves ayant reçu de l'anglais intensif;

Il est proposé par madame Annie Vachon d'offrir l'anglais intensif à tous nos élèves l'an prochain et de porter une attention particulière au début d'année avec un soutien additionnel considérant qu'une partie du programme de 5^e année n'aura pas été abordé, surtout pour les élèves plus à risque.

Adopté à l'unanimité

TENUE VESTIMENTAIRE

Monsieur Mario Bolduc, directeur d'école, informe les membres que la compagnie Flip Design ne fera pas de séance d'essayage dans les écoles, du moins pour cette année, considérant la situation du COVID-19 pour diminuer les effets de contamination. Les parents devront faire leur commande en ligne et pourront se faire livrer à la maison moyennement un coût supplémentaire ou à l'école sans frais.

CET-05-04-20 AGENDAS 2020-2021

Monsieur Mario Bolduc, directeur d'école, informe les membres qu'après avoir fait faire une soumission par 3 compagnies, l'offre la moins dispendieuse pour nos élèves était de prendre une entente de 3 ans avec la compagnie Laurentien.

Il est proposé par madame Maeva Sandra Cendrine Casse de signer le contrat avec cette compagnie.

Adopté à l'unanimité

CET-06-04-20 RÈGLES DE RÉGIE INTERNE DU SERVICE DE GARDE 2020-2021

Il est proposé par madame Lyne Turgeon que les règles de régie interne du service de garde pour l'année scolaire 2020-2021 soient approuvées telles que présentées par madame Natalie Cloutier, responsable du service de garde.

Adopté à l'unanimité

CET-07-04-20

CALENDRIER DES JOURNÉES PÉDAGOGIQUES DU SERVICE DE GARDE 2020-2021

Il est proposé par madame Lyne Turgeon que le calendrier des journées pédagogiques du service de garde pour l'année scolaire 2020-2021 soit approuvé tel que présenté par madame Natalie Cloutier, responsable du service de garde.

Adopté à l'unanimité

COUR D'ÉCOLE

Monsieur Mario Bolduc, directeur d'école, informe les membres du développement de ce dossier. Puisque nous ne pouvons pas démarrer une fondation à l'école pouvant émettre des reçus pour fins d'impôt, il tente de s'associer à l'organisme Club Rotary.

La compagnie Tessier Récréo-Parc a déposé une offre en lien avec ce que le comité désirait, soit l'embellissement de la cour avant, la cour arrière incluant le parcours à 198 512,34 \$.

La compagnie Jambette a déposé une offre à 155 951,21 \$. Le gazebo, la piste d'athlétisme, le terrain de soccer et la remise n'étaient pas inclus.

Dès que le comité pourra se revoir, nous poursuivons les travaux en faisant officiellement un appel d'offres pour être en mesure de commencer la campagne de levée de fonds dès l'automne. Comme nous estimons que la crise économique que plusieurs entreprises vivront dans les prochains mois en lien avec la COVID-19 aura un impact sur les finances de ces entreprises, nous recommandons que la campagne de levée de fonds soit réalisée uniquement au printemps 2021. D'ici ce temps, nous poursuivons le travail en sous-comité.

CET-08-04-20

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale des parents est souvent le 2^e mardi du mois de septembre. Comme la fête du Travail sera le lundi 7 septembre, nous préférons que l'assemblée ne soit pas le lendemain.

Il est proposé par monsieur Steve Morin que l'assemblée générale des parents soit le 3^e mardi du mois, soit le mardi 15 septembre 2020.

Adopté à l'unanimité

CET-09-04-20

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Véronique Dion propose la levée de l'assemblée. Il est 20 h 32.

Adopté à l'unanimité

Manon Bougie, présidente du CE

Mario Bolduc, directeur de l'école

Date : _____